

Louans

INFO

bulletin d'information
de la mairie
de Louans





carte postale ancienne de Louans,
Route de Loches, Bureau de Tabac et
Douve, début XX^e siècle.

SOMMAIRE

Informations municipales p. 2 à 5

Édito

Budget voirie depuis 2014

Destructions des chardons

Ordures ménagères

État civil

Travaux centre bourg

Informations TEOM

Horaires du bus Louans-Ligueil

Une urgence médicale ?

École p. 6 et 7

École Lupantia

T.A.P.

Vie locale et Patrimoine p. 7

La gare

Parole aux associations p. 8 à 12

Agenda p. 12

« Louans Info »

Mairie de Louans

Place du 11 Novembre, 37320 Louans

Tél. : 02 47 92 83 13

Directeur de la publication : Micheline Gouget

Rédaction : Mairie de Louans & associations.

Crédits photos : Mairie de Louans, Associations
et David Darraud

Conception graphique & mise en page :

rlcreation.fr

Impression : Imprimerie RL 02 47 91 30 60

Imprimé sur papier recyclé

Édito

La rentrée est déjà loin et ce numéro 5 de Louans Info vient vous apporter des nouvelles de notre commune et de notre environnement.

L'école de Louans accueille cette année 69 enfants, répartis dans les trois classes.

Les travaux du centre bourg se poursuivent selon le planning prévu et devraient être terminés fin octobre. Ceci permettra une circulation plus facile et plus sécurisée dans notre village qui, traversé par la départementale 21, constitue un axe de circulation important pour les transports de marchandises.

Afin de libérer la place de la gare, nous avons créé une plateforme de stockage de matériaux près du local communal.

Septembre est également le mois de réception des avis d'imposition, et notamment de la taxe foncière. Cette année, comme annoncé dans le document distribué dans les boîtes aux lettres, en copie dans les pages de ce bulletin, le ramassage et le traitement des ordures ménagères font l'objet, non plus d'une redevance payée tous les six mois par les contribuables, mais d'une taxe, intégrée à l'impôt foncier et calculée par l'application d'un taux fixé à 12,57% de la base foncière.

Ce passage de la redevance ordures ménagères (REOM) à une taxe sur les ordures ménagères (TEOM) a été voté le 15 septembre 2015 par le Conseil Communautaire du Grand Ligueillois, qui a la compétence en la matière.

En ce qui concerne l'Intercommunalité, le nouvel EPCI résultant de la fusion des quatre communautés de Communes sera effectif à compter du 1er janvier 2017 et sera dénommé : LOCHES SUD TOURAINE. Son périmètre est composé de 68 communes, son siège sera à Loches.

Le 11 novembre aura lieu comme tous les ans la commémoration de l'armistice de 1918 : rendez-vous pour le défilé à 11h place de la mairie.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année.

Cordialement à tous

Micheline Gouget, Maire de Louans



Budget voirie

DEPUIS 2014

Comme vous avez pu le remarquer, chaque année nous remettons en état des tronçons de voies communales. Ci-dessous le métrage, tonnage et montant par matériaux et par année.



DESTRUCTIONS DES CHARDONS

L'arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire, classe notamment le chardon des champs dans la liste des organismes nuisibles aux végétaux. Il rend leur lutte obligatoire à certaines périodes de l'année, quand leur propagation peut présenter un danger.

L'arrêté préfectoral du 27 mars 2003 prescrit la destruction des chardons des champs dans le département d'Indre-et-Loire (affiché en mairie).

ORDURES MENAGERES

Le système de ramassage des ordures a fait l'objet d'une large campagne d'information par le SMICTOM, avec la distribution à l'ensemble de la population d'une plaquette explicative sur les modalités du tri sélectif.

On constate malheureusement trop souvent un non respect de ces consignes pourtant simples : des débris, verres, cartons etc étant souvent abandonnés en dehors des containers réservés à leur collecte.

Par respect pour tous, et pour notre environnement, merci de jeter vos déchets dans les endroits prévus à cet effet et de faciliter leur collecte en triant de manière appropriée.

Année		Linéaire	Prix TTC
Enrobé			
2014	ml	2205	102 067,20
2015	ml	710	33 177,60
2016	ml	1840	56 192,46
Total Enrobé	ml	4755	191 437,26

Enduit Bicouche			
2014	ml	1890	28 322,76
2015	ml	2190	24 347,16
2016	ml	2070	17 769,84
Total Bicouche	ml	6150	70 439,76

Béton Concassé (fourniture et livraison)			
2014	T	240	3 168,00
2015	T	120	1 584,00
2016	T	300	3 960,00
Total concassé	T	660	8 712,00

Montant dépensé par année	
2014	133 557,96
2015	59 108,76
2016	77 922,30
Total dépensé	270 589,02



ÉTAT CIVIL

1^{er} mai au 30 septembre

Naissances :



Ethan BROSSARD le 30 juin,

Léo BRIZARD le 13 juillet,

Jessie COUTARD-MUZEAU le 28 août,

Timéo PILORGET le 11 septembre,

Margaux BROUSSE le 14 septembre.



Mariage :

Mylène DELORME,

Secrétaire de mairie

et Sébastien CARRE ouvrier qualifié,
le 17 septembre.



Décès :

Maurice BARON le

1^{er} juin, 84 ans ;

Patrick JONES le 30 juin, 63 ans.

Travaux centre bourg



Les travaux du centre bourg ont commencé fin août. Ils se poursuivent selon le planning prévu et devraient être terminés fin octobre. Merci à tous, et en particulier aux acteurs économiques du village, d'avoir supporté la gêne inévitablement cau-

sée par ce type de chantier, que nous nous sommes efforcés de minimiser.

Le revêtement des trottoirs, réalisé en béton, pourra sembler très clair lors de sa mise en œuvre : pas d'inquiétude !... avec le temps le matériau devrait se patiner et prendre sa teinte définitive. Dès la fin des travaux, les restrictions de circulation seront bien évidemment levées et les habitants retrouveront leurs habitudes, dans un environnement rénové, et conforme à nos obligations légales en matière d'accessibilité.

ET N'OUBLIONS PAS QUE LA VITESSE MAXIMALE DE CIRCULATION DANS LE BOURG DE LOUANS EST LIMITEE A 30 KM/H.

Informations TEOM

Avant 2016

Financement du service en **REOM** (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Redevance basée sur le coût du service rendu avec une part fixe et une part proportionnelle suivant le nombre de personnes au foyer ou le volume produit par les entreprises, les commerçants, les artisans.

Fixation des **tarifs annuels** par catégorie par le conseil communautaire.

Emission de factures par semestre par la Communauté de communes adressées directement aux usagers du service (occupants des locaux).

Pour les entreprises, les commerçants et les artisans : **REOM**

A partir du 1er janvier 2016

Financement du service en **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Taxe basée sur la valeur locative cadastrale.

Fixation du **taux annuel** par le conseil communautaire (en mars ou avril de l'année n). Ce taux est appliqué à la base (moitié de la valeur locative cadastrale).

Montant de la TEOM communiqué sur l'**avis d'imposition des taxes foncières** (octobre ou novembre de l'année n) adressé aux propriétaires

Pour les entreprises, les commerçants et les artisans : **RSEOM** (Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Tarifs fixés par le conseil communautaire avant le 1er janvier. Exonération de la TEOM si la RSEOM est appliquée.

Modalités pratiques

➤ Il ne faut plus signaler vos changements d'adresse et de composition du foyer à la Communauté de communes.

➤ Le paiement qui s'effectuait en deux fois par an (par chèque, TIPI ou prélèvement) par l'ensemble des usagers sera effectué en une seule fois en même temps que l'avis d'imposition des taxes foncières acquittées par les propriétaires.

La mensualisation des impôts fonciers est possible sur : www.impots.gouv.fr

➤ Les propriétaires bailleurs pourront répercuter la TEOM sur les charges locatives de leurs locataires.

➤ Les réclamations sur le paiement de la TEOM doivent être adressées au centre des finances publiques de Loches (12 avenue des Bas Clos 37600 Loches - 02 47 91 16 35)

➤ AUCUN changement en 2016 pour la collecte : elle est toujours effectuée par le SMICTOM du Sud Lochois.



Horaires du bus Louans-Ligueil 2016-2017

CAR SE2-2 LOUANS-COLLÈGE DE LIGUEIL

Les Horaires indiqués sont des Horaires de départ.

CIRCUIT : LOUANS > LE LOUROUX > MANTHELAN (Arrêt Les Alouettes) > LIGUEIL

	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	MERCREDI MATIN
LE LOUROUX Beaugard	7h38	7h38
LOUANS Ancienne gare	7h48	7h48
LE LOUROUX Abris bus (école)	8h02	8h02
MANTHELAN Les Alouettes	8h05	8h05
LIGUEIL Collège	8h20	8h20

CIRCUIT : LIGUEIL > MANTHELAN (Arrêt Les Alouettes) > LE LOUROUX > LIGUEIL

	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI	MERCREDI MATIN
LIGUEIL Collège	17h15	12h30
MANTHELAN Les Alouettes	17h30	12h45
LE LOUROUX Abris bus (école) Beaugard	17h33 17h35	12h51 12h55
LOUANS Ancienne gare	17h47	13h05

En cas de retard (verglas ou autre), merci d'attendre maximum 15 minutes.

Une urgence médicale ?

Un seul réflexe, faites le **15**

L'équipe du 15 :

- vous répond 24h/24, 7 jours/7 ;
- vous conseille selon votre état de santé ;
- vous dirige vers la prise en charge adaptée.





École LUPANTIA...



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

PS-MS-GS (25 élèves) :

Mme DRUAULT Marie, directrice

CP-CE1 (19 élèves) :

Mme BOURGOGNON Véronique

CE2-CM1-CM2 (25 élèves) :

Mme BEAUSSART Cindy

ATSEM matin : Mme MARTINEAU Edwige

ATSEM après-midi : Mme PILLOT Marie

Employé de Vie Scolaire :

Mme GABILLET Nadia

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté)

Psychologue scolaire : Mme RATIER Catherine (02.47.92.06.49)

Maîtresse spécialisée :

Mme PIFFAULT Claire

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Matin : 9h00 à 12h00 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

ouverture du portail à 8h50

Après-midi : 13h30 à 16h30 (lundi et

jeudi) ; 13h30 à 15h (mardi et vendredi)
ouverture du portail à 13h20.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription se fait auprès de la mairie.

Le menu est affiché sur le panneau à l'entrée de la cour, sous le préau.

Toute annulation/réservation de repas doit être faite 48h à l'avance, par l'intermédiaire du cahier de liaison.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont proposés, par la mairie, pour les enfants dont les parents ne peuvent être là à la sortie de 15h, les mardi et vendredi de 15h et 16h30.

L'accueil périscolaire s'organise de 16h30 à 18h30 ainsi que le matin, de 7h30 à 9h.

L'inscription se fait auprès de la mairie.

Une antenne du Centre de Loisirs de Manthelan est ouverte à Louans pour accueillir les élèves le mercredi, de 12h à 18h30. (Renseignements au 02.47.92.16.99 ou 06.37.61.09.64, alsh.manthelanlelouroux@laposte.net)

Ecole Lupantia

rue de la Croix Rouge - 37320 Louans

02 47 92 88 31

ec-louans@ac-orleans-tours.fr

site web : [http://ec-louans.tice.ac-](http://ec-louans.tice.ac-orleans-tours.fr)

orleans-tours.fr

LES SERVICES COMMUNAUX (5 PERSONNES AU SERVICE DES ENFANTS)

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

CANTINE : 8239 repas soit une moyenne de 57 par jour.

TAP (Temps d'Activité Périscolaire) : moyenne 39 enfants par séance.

GARDERIE : total 7437 heures. Matin : 3518h moyenne 20 enfants, soir : 3919h moyenne 28 enfants.

GOUTERS : 3053 goûters ont été servis.

Encore un grand MERCI à Gaëlle Berthoux pour son aide aux TAP tout au long de l'année, à l'ENTRACTE (théâtre) pour leur participation, aux parents pour leur aide à la construction du char.

CALENDRIER SCOLAIRE

Élections des représentants des parents d'élèves : vendredi 7/10/2016

Vacances d'automne : mercredi 19/10 soir au jeudi 3/11 matin

Vacances de fin d'année : vendredi 16/12 soir au mardi 3/01 matin

Vacances d'hiver : vendredi 10/02 soir au lundi 27/02 matin

Vacances de printemps : vendredi 7/04 soir au lundi 24/04 matin

APPEL À BENEVOLES aux TAP à l'école

Venez partager avec les enfants de l'école (le mardi et/ou le vendredi entre 15h et 16h30), vos expériences (cuisine, jardinage, musique, sport, faire partager un voyage, ou tout autre chose...) Il ne s'agit pas d'un engagement annuel, vous pouvez participer 1, 2, 3 fois dans l'année selon vos disponibilités.

Contact : Mairie de Louans.



T.A.P.



Pour cette année scolaire les T.A.P. auront pour thème : « Les Pays du Monde ». Lors de chaque période nous aborderons, au-

tour d'activités, un nouveau pays, une nouvelle partie du monde.

Nous aimerions recevoir des cartes postales/e-mail (avec photo) de partout dans le monde. Alors, parlez-en autour de vous : amis, famille, proches ...

Nous serions ravis de les accrocher sur la grande carte du monde que nous allons créer.

De plus, si vous souhaitez venir nous parler d'un voyage dans un pays en particulier, nous serions heureux de partager cette expérience lors d'une séance

de T.A.P. Si vous êtes intéressé, merci d'en faire part à l'équipe des T.A.P. ou à la mairie.

Merci d'avance.

*Les enfants, et l'équipe des T.A.P.,
Gwenaëlle, Marie, Fanny*

**Adresse postale : École de Louans,
pour les T.A.P.,**

Rue de la croix rouge, 37320 LOUANS

**e-mail : cartepostalelouans@gmail.com /
ec-louans@ac-orleans-tours.fr**



La gare



En 1882, le conseil général d'Indre-et-Loire met à l'étude la ligne du chemin de fer départemental d'Esves-sur-Indre à Ligueil, passant par Saint-Branches, Louans, le Louroux, Manthelan et la Chapelle-Blanche-Saint-Martin. La municipalité, comprenant l'importance de cette ligne pour désenclaver les communes rurales de la Touraine du sud, décide de fournir gratuitement au département les terrains nécessaires. Le 8 mai 1889, les premiers voyageurs louannais peuvent emprunter ce nouveau mode de déplacement. Dans les années 1930, les petites locomotives à vapeur de fabrication belge sont remplacées par des autorails diesel produits

par la firme tourangelle Billard, plus rapides et performants. Mais après la Seconde Guerre mondiale, le déficit d'exploitation croissant, dû à la concurrence de l'automobile, conduit à la fermeture définitive de la ligne, en 1949. Les matériels sont ferrillés ou vendus, et seuls subsistent aujourd'hui quelques tracés de voies, transformés en chemin, et les petits bâtiments des gares, solides et très homogènes dans leur construction.

D'après le document : « Patrimoine architectural de la commune de Louans » (association pour la sauvegarde du cadre Ligolien).



Bibliothèque



Nous continuons ce dernier trimestre 2016 à fêter l'Amérique latine, sa littérature, sa culture (musique et cinéma en particulier), ses coutumes :

En septembre Cuba suivi du Mexique et du chocolat !

Tout le long du mois d'octobre vous pouvez visiter l'exposition « chocolat » à la bibliothèque, nous vous proposons de goûter aux « histoires en pyjama » sur ce thème et de participer à notre « soirée gourmande ».

Début décembre nous allons clore ce sujet en beauté avec une soirée « Tranches de vie latino-américaines » : Lectures – diaporama – petits plats partagés (pour ceux et celles qui manquent d'idées, nous avons des recettes à votre disposition).

Si vous vous demandez ce que sont ces drôles de choses qui flottent dans un coin de la bibliothèque : on appelle

ça des « piñatas ». Une coutume mexicaine mais d'origine chinoise : Pour les grandes fêtes, en particulier Noël, on fabrique des objets et animaux en papier mâché, on les remplit de chocolats puis on les casse. Traditionnellement ces « piñatas » ont été des cruches ou des objets avec 7 piques, signifiant les péchés capitaux.

Sur le souhait des participants, nous allons aussi reconduire ponctuellement des soirées cinéma. La réglementation concernant les droits d'auteurs est très sévère et nous ne sommes pas autorisés à poser des affiches en dehors de la bibliothèque, mais il y aura des invitations par mail.

Dans le courant de l'automne nous mettons une « grainothèque » en place, ou chacun pourra se servir de petits sachets de graines récoltées dans le jardin des uns et des autres et en déposer s'il en a. Et à l'occasion jetez un coup d'œil sur nos docu-

DATES À RETENIR

- **vendredi 14 octobre 19h30** : Histoires en pyjama
- **vendredi 21 octobre 20h** : Soirée gourmande – le chocolat
- **mercredi 16 novembre 20h** : soirée « coups de cœurs »
- **vendredi 2 décembre 20h** : « Tranches de vie latino-américaines »
- **vendredi 9 décembre 19h30** : Histoires en pyjama

mentaires concernant le jardin, nous sommes assez bien fournis pour une petite bibliothèque.

Voici nos horaires d'ouverture :

Attention le créneau du mardi sera reporté au mercredi à partir du 1^{er} octobre. Mercredi de 16h30 à 18h30. Vendredi de 17h à 19h. Samedi de 10h à 12h.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe qui anime la bibliothèque, vous serez accueilli avec plaisir.

Karin Opolko Gonin.



ACSEL (association culturelle et sportive de l'école de Louans)

Dès la rentrée scolaire, les enseignantes de l'école, membres du bureau de l'ACSEL, ont repris du service afin de gérer la coopérative de l'école. L'assemblée générale de l'association a eu lieu le jeudi 8 septembre. Les membres du bureau sont les mêmes que l'an passé : Mme Marie Druault reste présidente ; Mme Véronique Bourgognon, secrétaire et Mme Cindy Beaussart, trésorière.

Cette année, l'association organisera à nouveau le marché de Noël le vendredi 16 décembre après la classe, le carnaval au mois de mars et la fête de l'école en fin d'année.

Comme chaque année, l'association financera un spectacle offert aux élèves de l'école au mois de décembre, les sorties scolaires et du matériel pédagogique utilisé en classe.

Mme Druault



Photo archive



APE

L'assemblée générale a eu lieu le 13/09; le bureau se constitue des personnes suivantes :

- Elodie Labat : Présidente**
- Laurent Babin : Vice président**
- Sonia Leprevost : Secrétaire**
- Pichot Laëtitia: Vice secrétaire**
- Marie Loup Cuvier : Trésorière**
- Joanne Fallourd : Vice trésorière**

Le bilan de l'APE est très positif. Le bénéfice récolté sur l'année 2015/2016

s'élève à 3660€.

Les dates de nos manifestations sont (sous réserve de modification).

Randonnée nocturne et contée : le samedi 15/10 retrouvons nous à partir de 19h place de la mairie pour un parcours de 6 à 8 km (adapté aux enfants). Participation 3€. Une randonnée nocturne guidée par la lune, le temps d'un instant nous nous arrêterons au coin du feu pour la lecture d'un conte par les enseignantes de l'école. Et pour clore

cette marche, rendez vous à la grange à dîmes pour déguster une soupe à l'oignon ou un chocolat chaud.

L'APE reconduira les manifestations suivantes : boum de l'école en Novembre, Loto ou soirée à thème au mois de Mars, Brocante au mois de Mai. Les dates seront communiquées ultérieurement.

*Elodie Labat, l'APE
apelouans@hotmail.com*

Association EMBUKAI KARATE Louans



Pratique d'un Karate traditionnel, alliant travail du corps (pour le bien être), développement

du mental, condition sine qua non des critères d'efficacité, et dans un but de réalisation de Soi.

Les cours se déroulent le lundi et le mercredi, de 20:00 à 21:30. Ils sont assurés Par Stéphane et Thierry, titulaires d'un Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Nous avons aussi réfléchi à la possibilité d'axer un créneau horaire (à définir)

certaines vendredis pour un travail de renforcement musculaire et d'étirements (complémentaire de la Pratique du Karate).

Nous acceptons les futurs karatekas si tant est qu'ils aient l'âge minimum requis de 16 ans .

Les effets de la Pratique d'un Art Martial véritable se vérifient dans le temps, ce serait un leurre de croire qu'on arrive à une efficacité immédiate par une quelconque « technique secrète ». Le seul secret en toutes choses a toujours résidé dans le travail avec endurance et

persévérance dans le temps (chacun le sien, selon son rythme propre).

Nous restons à votre disposition pour vous recevoir aux heures de cours, venez expérimenter par vous même, dans une ambiance sérieuse mais pour le moins conviviale.

Thierry Ménager

Renseignements sur <http://embukai.jimdo.com/> et auprès de M. Thierry MENAGER au 06 70 38 15 59 au plaisir de vous accueillir !



Syndicat de Chasse



Depuis des siècles, la chasse et la ruralité sont étroitement liées à nos territoires et dans la Commune de Louans cette tradition se perpétue avec le Syndicat de Chasse créé en 1973.

Bénéficiant de l'apport des terres au Syndicat par les propriétaires, ce sont actuellement environ 80 chasseurs qui s'adonnent chaque saison avec leur chien, leur plus fidèle compagnon, à leur loisir préféré sur notre Commune de Louans.

Au fil des années, le territoire a beaucoup changé, les parcelles se sont très largement agrandies, les cultures ont considérablement évolué, les friches, haies, buissons, parcelles de choux et betteraves ont disparu, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

De la chasse « cueillette » avec du gibier en nombre, nous sommes passés à la chasse « gestion » beaucoup plus raisonnable mais aussi beaucoup plus difficile.

Chasse raisonnable signifie travaux d'aménagement et d'entretien du territoire, piégeage des espèces nuisibles, limitation des jours de chasse et des prélèvements par espèces de manière à tenter de laisser suffisamment de reproducteurs pour les prochaines années.

Autant dire que les chasseurs ne peuvent plus simplement attendre Septembre pour décrocher le fusil et partir à la chasse mais doivent, tout au long de l'année, se préoccuper d'aménagement du territoire et de gestion de la faune sauvage.

Le gibier présent sur la commune est composé principalement de petits gibier et notamment de perdreaux avec des lâchers d'été sous parquets permettant d'avoir à l'ouverture des oiseaux parfaitement acclimatés et bien volants, des faisans avec une reproduction difficile, des lapins et pigeons et des lièvres pour lesquels une gestion très stricte des pré-



lèvements extrêmement limités depuis plusieurs années, a permis aux effectifs de remonter de façon conséquente. Mais ne nous leurrions pas, la situation du petit gibier est mauvaise, voire très préoccupante.

Une population significative de chevreuils autorise chaque année le tir d'une douzaine d'animaux et 2 à 3 grands cervidés sont également prélevés dans le cadre du plan de chasse autorisé par la Fédération départementale des chasseurs.

Notre devise « chasser beaucoup pour prélever peu » avec beaucoup de convivialité entre nous et le souci de respect de la nature et de relations courtoises et amicales avec tous les autres utilisateurs du territoire.

Le Président Michel Boileau





CPI – Sapeurs Pompiers de Louans



Pourquoi les sapeurs pompiers de LOUANS se sont-ils donnés rendez vous toute la journée du samedi 3 septembre ?

En matière de formation, afin de respecter la loi, les sapeurs pompiers ont des obligations de maintien de leurs compétences en plus de leurs manœuvres mensuelles.

Avec les nombreux exercices réalisés et les apports techniques, le formateur du SDIS37 a pu vérifier compétence et maîtrise du personnel du CPI de LOUANS. Au programme de cette journée, les sapeurs pompiers ont aussi abordé un nouveau domaine du secours à personne (SAP). Pour faire face aux nouvelles menaces, les sapeurs pompiers de LOUANS ont été formés pour intervenir sur une situation multi-victimes.

En effet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Indre et Loire doit être prêt à intervenir sur une situation d'attentat. Tous les centres d'interventions du SDIS37 peuvent potentiellement être appelés sur des scènes dramatiques en tant que « primo-intervenant ». Il faut donc que les premiers pompiers sur place puissent avoir les bons réflexes afin de prendre en charge les différentes victimes.

Ne pas perdre de temps, prendre les victimes en charge et confirmer les moyens potentiellement engagés seront les missions principales.

Être formé pour permettre à l'équipe intervenante de ne pas faillir est indispensable pour ce type de situation inhabituelle. La première manœuvre de la journée a donc permis à l'ensemble des sapeurs pompiers du CPI de LOUANS de comprendre et de mettre en œuvre les actions attendues en cas d'appel.

Les autres exercices, réalisés dans le bourg de LOUANS, ont été l'occasion de mettre en œuvre le nouveau défi-



brillateur dont le CPI a été doté par le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) du SDIS37. Alors que le fonctionnement s'apparente à l'ancien, un changement est cependant intervenu sur le modèle des électrodes. En effet, elles sont désormais dotées d'un capteur de pression qui permet au défibrillateur de confirmer la qualité du massage cardiaque (rythme et amplitude).



Pour tous renseignements, contacter le Lieutenant Jean Claude FOUQUET (chef de centre), ou les Sapeurs Pompiers de LOUANS, ou le président de l'amicale Laurent BÉNÉTEAU.

Arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires, article 8 :

« Le maintien dans l'activité peut être conditionné par des formations de maintien et de perfectionnement des acquis. Ces formations ont pour objet la préservation et l'amélioration des compétences. Les modalités et la périodicité des formations de maintien et de perfectionnement des acquis de tronc commun sont fixées par le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours sur proposition du directeur départemental, après avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, dans le plan départemental de formation pluriannuel. [...] ».



Association Louannaise pour la Culture et l'Environnement (ALCE)

Coopération avec la commune

Au printemps dernier, des membres de l'Association ont participé au choix des végétaux et à leur plantation dans les bacs et jardinières de la place de la Mairie et de l'Église. Cette coopération est également prévue pour les plantations d'hiver. Ceux qui ont des idées et des propositions dans ce domaine peuvent nous rejoindre... (02 47 92 81 86)... Ils seront les bienvenus.

Visite du jardin de la Couarde à Tauxigny

Les mauvaises conditions climatiques printanières n'ont pas favorisé le plein épanouissement des arbustes et des fleurs...et, ce 4 juin 2016, la visite du jardin a dû se faire avec des bottes !...Les participants ont, cependant, apprécié la découverte de nouveaux espaces.

La bourse aux plantes-bar à soupes

Le samedi 5 novembre, vous pourrez venir échanger ou, seulement, fouiner pour trouver l'arbuste, la fleur, la bouture, les graines, les plants que vous convoitez depuis longtemps et discuter jardinage autour d'un bon bol de soupecomme l'année dernière !

Et, pendant l'hiver, notre traditionnelle journée débroussaillage ! (Date à déterminer).

Elisabeth Launay



Agenda des manifestations

OCTOBRE

ven. 7, Élection des représentants des parents d'élèves - École

ven. 14, à 13h30, Concours de belote - Active.

À 19h30, Histoire en pyjama - Bibliothèque

sam. 15, à 19h, Randonnée nocturne et contée - APE.

ven. 21, à 20h, Soirée gourmande - le chocolat - Bibliothèque.

NOVEMBRE

sam. 5, La bourse aux plantes-bar à soupes - ALCE

ven. 11, à 11h, Défilé rendez-vous place de la mairie - Pompiers/Municipalité.

À 11h30, Vin d'Honneur - Municipalité.

À 12h30, Repas des Anciens - CCAS/Municipalité

merc. 16, à 20h, Soirée « coups de cœurs » - Bibliothèque.

dim. 20, de 9h à 17h, Bourse aux jouets, vêtements,

puériculture à l'école - APE.

Date non programmée, Boum de l'école - APE.

DÉCEMBRE

ven. 2, à 20h, « Tranches de vie latino-américaines » - Bibliothèque

jeu. 8, à 15h, Spectacle de Noël pour les Enfants de l'école - Grange à dîmes

ven. 9, à 19h30, Histoire en pyjama - Bibliothèque

sam. 10, à 18h30, Sainte Barbe (RV devant Salle St Jean) - Pompiers

ven. 16, à 16h30, Marché de Noël - Ecole

